



Bourse de création sonore La Plume de Paon

Appel à projets

A l'occasion de la 13^{ème} édition de son Festival du livre audio et du podcast, La Plume de Paon lance, avec le soutien de la région Grand Est, sa 2^{ème} bourse de création sonore. Cette aide vise à soutenir la création d'un livre audio natif et à faire émerger de nouveaux talents dans le paysage francophone du livre audio. Attribuée à deux lauréats francophones, l'un Français, l'autre non natif résidant hors de France, elle est destinée à permettre aux bénéficiaires de se libérer de certaines contraintes matérielles pour pouvoir développer leur projet d'écriture, et à les accompagner dans la réalisation d'un livre audio ou d'une création sonore inédite.

Dotation

Chacun des lauréats se verra attribuer :

- 2500€ versés sous forme de droits d'auteur, en 2 temps : 80% à l'annonce de la décision d'octroi, 20% après réalisation du livre ou de la création audio ;
- 1 semaine d'accompagnement d'un studio strasbourgeois pour la mise en voix du texte et la production audio (valeur 4000€), avec prise en charge du transport et de l'hébergement ; restauration et éventuels frais de visa restent à la charge des lauréats.

La bourse est cumulable avec tout autre soutien professionnel existant.

Éligibilité

Ce dispositif s'adresse aux auteurs ayant déjà un titre publié à compte d'éditeur et à des créateurs ayant déjà produit et diffusé au moins une œuvre sonore.

Sont éligibles des projets francophones, inédits, exclusivement à teneur littéraire, de fiction (poésie, théâtre, nouvelle, conte, roman) ou non fiction (essai...), à l'exclusion d'ouvrages techniques et de bien-être.

Ne sont pas éligibles les œuvres achevées ou en cours de finalisation.

Critères d'attribution

Seront pris en compte la qualité et la singularité du projet de création, son exigence littéraire, artistique ou scientifique, la qualité de la mise en voix.

Jury

Le jury sera composé de personnalités qualifiées issues du monde du livre audio et de la région Grand Est.

Valorisation

Promotion sur les sites de la Plume de Paon et de ses partenaires ;
Présentation lors du Festival du livre audio et du podcast 2026 ;

Modalités

Le dossier de candidature comprend les éléments suivants :

- Parcours biographique (500 à 800 signes) et bibliographique de l'auteur ;
- Présentation du projet (1500 à 2000 signes) : synopsis détaillé et mention de l'état d'avancement du projet ;
- Lettre adressée au jury précisant le rapport de l'auteur au livre audio et attestant sa capacité à consacrer le temps nécessaire à la réalisation du projet dans les temps impartis ;
- Déclaration sur l'honneur par l'auteur certifiant qu'il est le seul détenteur des droits d'auteur attachés à cette œuvre et que celle-ci ne fait l'objet d'aucun engagement d'un média, d'une production ou d'un diffuseur.
- Enregistrement audio par le candidat d'une lecture d'un extrait de l'un de ses textes publiés (8 mn max, format MP3) ou lien vers création sonore.

Envoyer le dossier complet sous format numérique à l'adresse suivante
avant le 5 janvier 2025 : bourse-creationsonore@laplumedepaon.com

CALENDRIER

- Lancement de l'appel à candidature : novembre 2024
 - **Date limite d'envoi des dossiers : 5 janvier 2025 à 23h (CET)**
 - Délibérations du jury : mars 2025
 - Annonce des auteurs bénéficiaires : mai 2025, pendant le Festival du livre audio et du podcast de Strasbourg
 - Enregistrement audio par les lauréats : novembre-décembre 2025
 - Présentation du livre audio au Festival du livre audio et du podcast : mai 2026
-

Renseignements et candidature

bourse-creationsonore@laplumedepaon.com:

Site web : www.laplumedepaon.com